

Madjid MESSAOUDENE  
Conseiller municipal  
Mairie de Saint-Denis  
Place Victor Hugo  
93200 Saint-Denis

Saint-Denis, le 24 août 2010

Votre Excellence,

C'est avec un immense plaisir que je vous écris ces quelques lignes. Je tiens en effet à vous faire part de ma pleine et entière satisfaction devant la récente décision prise par le fonds de pension public (fonds souverain) norvégien.

Comme vous le savez, ce dernier a décidé d'écarter deux groupes israéliens dont l'activité en territoire palestinien, et donc la contribution à l'entreprise illégale d'occupation, est connue de tous.

Je me félicite d'une telle décision politique, pleine de sens. En effet, la Norvège est un des rares pays dont la position est restée ferme, juste et courageuse. Elle se résume notamment à une condamnation claire et sans ambiguïté de l'occupation de la Palestine par Israël.

Votre courage politique vous honore, vous ainsi que votre peuple, et rappelle malheureusement la lâcheté de bon nombre de dirigeants de par le monde, à commencer par les dirigeants français et européens.

Soyez assuré qu'une telle position reconforte non seulement les palestiniens, mais aussi tout le mouvement de soutien à leur lutte légitime pour l'établissement d'un État viable.

Je vous prie de recevoir, Votre Excellence, mes plus respectueuses salutations.

Madjid MESSAOUDENE  
Conseiller municipal  
Saint-Denis

Ambassade Royale de Norvège  
S.E.M. Tarald O. BRAUTASET  
28, rue Bayard, 4ème étage  
75008 Paris